



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Appel à candidature pour le programme Jules Verne second degré 2023-2024 (Espagne et Mexique)

**Note de service du 30/11/2022 relative à l'appel à candidature pour le
programme Jules Verne second degré 2023-2024 (Espagne et Mexique)**

Rectorat de l'académie de Créteil

DAREIC

Affaire suivie par : Séverine CABELLO

Tél : 01 57 02 67 97

Mél : severine.cabello@ac-creteil.fr

Texte adressé aux chefs d'établissement

s/c de Mesdames et monsieur les directeurs académiques des services

de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Référence :

*- Note de service MENC2218283N du 1er août 2022 publiée au BOEN n° 31 du 25 août 2022 relative
au programme Jules Verne pour l'année scolaire 2023-2024*

Annexes :

- Formulaire de candidature

- Fiche de poste (Espagne)

- Fiche de poste (Mexique)

Suite à la publication de la note de service relative au programme Jules Verne 2023-2024 citée en référence, l'académie de Créteil lance un appel à candidature pour des mobilités en Espagne et au Mexique d'enseignants du second degré dans le cadre du programme Jules Verne.

Les objectifs sont les suivants :

- le développement des actions de coopération éducative de l'académie ;
- le développement professionnel des enseignants et l'évolution de leurs pratiques pédagogiques.

Le programme Jules Verne permet d'effectuer une mobilité d'une année scolaire dans le cadre d'une mise à disposition (Espagne, Mexique) auprès d'une structure éducative étrangère, partenaire de l'académie. Sous réserve de vacance de poste et de l'évolution de la crise sanitaire actuelle, les destinations possibles sont l'Espagne et le Mexique.

Les candidats devront répondre aux critères suivants :

- être titulaires de leur poste dans l'enseignement public ;
- justifier d'un minimum de deux ans de services effectifs en tant que titulaires dans leur corps au moment du dépôt de la candidature ;
- ne pas solliciter de mutation.

Une attention particulière sera portée aux candidats :

- titulaires d'une certification complémentaire disciplines non linguistiques (DNL) ;
- impliqués dans l'ouverture internationale de leur établissement ;
- exerçant ou souhaitant exercer dans des sections européennes ou de langues orientales (SELO), sections binationales, sections internationales ;
- possédant une expérience en enseignement du français langue étrangère.

Profil des postes susceptibles d'être vacants (Espagne, Mexique), cf. fiches de poste en PJ

- Pour l'Espagne (Castille-La Manche) : enseignant de collège, lycée général et technologique ou de lycée professionnel, de préférence d'histoire-géographie, bon niveau d'espagnol (B2 souhaité), mission d'enseignement notamment en Bachibac et mission de coopération éducative ;
- Pour le Mexique (Mexico) : enseignant de collège, lycée général et technologique ou de lycée professionnel, bon niveau d'espagnol (B2 souhaité), mission d'enseignement et de coopération éducative.

Mise à disposition (Espagne, Mexique)

Les personnels mis à disposition resteront en position d'activité dans leur corps et seront placés sous tutelle hiérarchique partagée, française et locale. A leur retour, les enseignants seront réaffectés, dans leur académie d'origine. Les enseignants percevront une indemnité représentative de frais d'expatriation temporaire précisée dans la note de service relative au programme Jules Verne.

Modalités de sélection

La sélection s'effectuera en deux temps :

- une pré-sélection sur dossier ;
- pour les candidats pré-sélectionnés, un entretien de recrutement.

Préparation et suivi

Les lauréats participeront à une réunion préparatoire organisée par la DAREIC. Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire actuelle, les départs s'échelonneront entre les mois d'août et de septembre 2023, selon les destinations.

Les lauréats seront accompagnés tout au long de leur mission par la DAREIC.

Modalités et conditions de candidature

Les candidats doivent remplir le formulaire ci-joint et l'adresser, revêtu de l'avis hiérarchique du chef d'établissement, par voie électronique à ce.dareic@ac-creteil.fr en indiquant en objet « Jules Verne – NOM et Prénom du candidat »

**Date limite d'envoi des dossiers de candidature :
13 janvier 2023**

Les enseignants lauréats s'engagent à produire un certificat médical de non contre-indication à l'exercice des missions dans la zone géographique concernée.

Ils seront invités à rester dans l'académie pendant deux années scolaires après leur retour de mission afin de valoriser leur expérience acquise à l'étranger auprès de la communauté éducative.

Pour le recteur et par délégation,

Le secrétaire général

Signé

Gérard MARIN